

DE L'ÉCOLE DE LA PROPRETÉ À L'ÉVEIL À LA CITOYENNETÉ

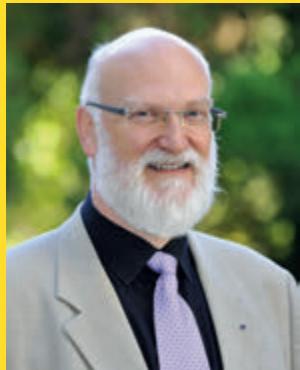
Le guide pour sensibiliser vos élèves au respect de leur cadre de vie



« Se conduire en citoyen, c'est se sentir personnellement concerné par ce qui apparemment ne nous concerne pas. Jusqu'au jour où l'on découvre que cela nous intéresse de près, nous concerne directement. »

*D'après Régis Debray,
« la République expliquée à ma fille »*

Introduction



La propreté d'une ville renforce sa qualité de vie et son attractivité, elle s'intègre logiquement dans une politique globale de développement durable au quotidien. À la Ville de Metz, le pôle Propreté Urbaine est compétent en matière de nettoiement des espaces publics. Cet enjeu est quotidien. Il s'agit de rendre à chaque instant une ville propre, attrayante, sécurisante et sereine.

Cependant, Metz doit répondre à un paradoxe: satisfaire une exigence accrue des citoyens en contradiction avec des comportements inciviques de plus en plus fréquents.

Le maillon essentiel de la propreté et de la gestion maîtrisée des déchets est donc l'usager qui, par son geste civique, détient à lui seul une grande responsabilité quant à la propreté de son environnement. Ainsi, l'information, l'éducation et la sensibilisation des habitants (petits et grands) sont les moyens d'action récurrents du pôle Propreté Urbaine dans cette démarche.

Ce livret a pour objectif d'aider les enseignants et animateurs qui souhaitent entreprendre un projet éducatif sur les thèmes de la propreté et des déchets.

Merci d'être nos relais privilégiés de l'éducation à la propreté et à l'amélioration du cadre de vie.

Jean-Louis Lecocq

Adjoint au maire chargé de la Propreté Urbaine

Un peu d'histoire

Au cours des siècles, les problèmes de salubrité ont amené les villes à s'organiser pour la propreté des rues et la collecte des déchets.

1. À la Préhistoire : tout dans la grotte ou la nature.

Les hommes préhistoriques quittaient leur grotte lorsqu'elle était encombrée par les restes de repas.

2. Au Moyen-Âge : tout à la rue.

Les habitants des villes vident leurs boues et gadoues (détritus, déjections) dans la rue. Les déchets ne sont pas identifiés donc pas ramassés par la ville.

3. Au XVII^e siècle, la ville intervient.

En 1672, un arrêté du Roi précise que les habitants doivent faire un amas des « balieures » (boues, neige et immondices) afin que les ânières puissent les enlever (premiers éboueurs utilisant des charrettes tirées par des ânes).

Cependant, la plupart du temps, c'est dans les fleuves que les citoyens jettent leurs déchets. Le terme « équevilles » apparaît à cette époque. Désignant les déchets, ce terme typiquement lyonnais restera usité jusqu'au milieu du XX^e siècle.

4. Au XVIII^e siècle, on s'organise.

Dès 1746, le ramassage s'organise et la ville s'équipe de tombereaux pour charrier les immondices.



Les premières laveuses à Lyon en 1911



5. Au XIX^e siècle, le grand virage : les hygiénistes.

Les déchets deviennent une préoccupation entière (taxes, arrêtés etc.). Cependant, il faudra attendre Pasteur pour qu'on prenne conscience de l'importance sanitaire de la collecte des déchets. En 1884, Eugène Poubelle (préfet de Paris) imposera aux habitants des récipients spéciaux pour le dépôt des déchets.

6. Au XX^e siècle : tournant et émergence d'une conscience environnementale.

L'organisation du ramassage et le devenir des déchets deviennent une préoccupation importante : les villes s'équipent en véhicules, la quantité de déchets à collecter et les distances à parcourir par les éboueurs vont croissant. Les déchets sont épandus dans les décharges situées le plus loin possible des villes, ce qui crée pourtant des problèmes de nuisances et d'hygiène. C'est pourquoi les villes se penchent sur le traitement des ordures ménagères : Villeurbanne, en 1911, et Lyon, en 1930, s'équipent d'une usine d'incinération. À partir des Trente Glorieuses, les modes de consommation changent, l'urbanisation se développe, les emballages se multiplient générant de nouveaux déchets. La gestion des déchets et du nettoiement devient une organisation complexe. De nos jours, les objectifs du développement durable imposent aux collectivités locales de nouvelles manières de penser et de concevoir le service public en matière de propriété. L'objectif est de garantir aux générations futures un cadre de vie agréable.



De nos jours, une micro-balayeuse de trottoir



De nos jours, une laveuse 8000 l et une balayeuse de voirie poids-lourd

Les incivilités et leurs conséquences

L'idée de propreté, actuellement, dépasse la simple notion de balayage. Nous contribuons tous à la propreté et à la préservation de notre cadre de vie. Il devient alors important de parler de citoyenneté. C'est un des principaux axes de la mission sensibilisation de la Ville de Metz qui s'attache à faire prendre conscience de l'impact des faux bons gestes, voire de la négligence de certains.

À partir de ce constat, l'objectif principal de cette campagne est de stigmatiser les mauvais comportements qui perturbent et/ou entravent l'action des services municipaux de nettoiement du domaine public.

4 mauvais gestes ont ainsi été mis en avant :

- les déjections canines non ramassées ;
- les chewing-gums jetés au sol qui envahissent les trottoirs ;
- les mégots de cigarette, une pollution aussi visuelle que toxique ;
- les sacs d'ordures ménagères sortis en dehors des heures de collecte ;

Ces problématiques représentent, en plus d'un surcoût de traitement (on estime qu'un déchet jeté au sol coûte deux fois plus cher à ramasser), une réelle nuisance pour le cadre de vie des Messins.

Enfin, l'objectif secondaire est d'informer la population messine sur les dispositifs de la collectivité mis à la disposition de la population, afin d'encourager l'éco-citoyenneté.

1. Les déjections canines non ramassées

Quizz On estime à 15 625 le nombre de chiens à Metz. D'après vous, quelle quantité de déjections canines est produite chaque jour à Metz, sachant qu'une déjection pèse en moyenne 54 g ?

Réponse environ 840 kg, soit le poids d'une petite voiture.

Le code Pénal (Art. R633-6) autorise les policiers municipaux à verbaliser les propriétaires qui ne ramassent pas les déjections abandonnées par leur animal sur la voie publique. Cependant l'objectif n'est pas de sanctionner mais bien de responsabiliser afin de préserver notre cadre de vie. En ce sens, la ville de Metz met à disposition près de 180 distributeurs de canipoches pour répondre à cette ambition.



Le saviez-vous ?

→ 68 euros : c'est le montant de l'amende en cas de non-respect.

→ En dehors du désagrément olfactif, cette incivilité est un vrai risque sanitaire en raison du potentiel transfert d'organismes infectieux.

Les incivilités et leurs conséquences

2. Les chewing-gums jetés au sol qui envahissent les trottoirs

Bien souvent, lorsqu'on a terminé notre chewing-gum, on le jette n'importe où dans la nature. Dans les villes, on trouve souvent les trottoirs recouverts de chewing-gums. C'est très inesthétique, très difficile à décoller et très coûteux. Ensuite le xilitol, contenu dans les chewing-gums (ainsi que dans d'autres aliments), est très毒ique pour de nombreux animaux, tels que les chiens. Il peut entraîner de graves conséquences sur leur santé (dépression, spasmes...), voire la mort s'ils ne sont pas soignés à temps.

Pour éviter les problèmes avec nos compagnons à quatre pattes, pensez au moins à jeter votre chewing-gum dans une poubelle. En outre, les chewing-gums jetés dans la nature peuvent également être ingérés, volontairement ou involontairement, par les animaux sauvages qui se nourrissent d'aliments trouvés au sol ou dans l'eau. Ils peuvent donc s'étouffer avec ces chewing-gums et s'exposer à des dangers similaires pour leur santé en absorbant les produits toxiques qu'ils contiennent.

Pour finir, l'emballage des chewing-gums pose également problème puisqu'il est souvent jeté dans la nature au lieu d'être laissé dans les poubelles adaptées au tri sélectif. C'est donc une pollution supplémentaire.



Le saviez-vous ?

Un chewing-gum met 5 à 6 ans à se dégrader dans la nature. Pendant ce temps, il met en danger l'environnement puisqu'il peut contenir jusqu'à 100 produits chimiques toxiques qui se répandent dans les sols et dans l'eau, pouvant intoxiquer ou tuer la faune et la flore locale à plus ou moins long terme.

3. Les mégots de cigarette, une pollution aussi visuelle que toxique

Le mégot est ce qu'il reste de la cigarette après usage : c'est donc un déchet. Un déchet qui n'est pas biodégradable contrairement à ce que pensent les gens, il concentre tous les produits toxiques contenus dans la cigarette (nicotine, éthylphénol, résidus de pesticides, ammoniaque, acide cyanhydrique...). D'apparence anodine, les mégots posent un sérieux problème environnemental. Cette pollution aussi visuelle que toxique reste un fléau pour les équipes de la Propreté Urbaine, car si petit que soit ce déchet, il reste très difficile à collecter.



Le saviez-vous?

→ Un mégot peut mettre jusqu'à 12 ans pour se dégrader complètement.

→ Un mégot peut polluer et rendre impropre à la consommation jusqu'à 500 litres d'eau.

→ Il contient plus de 2 500 substances chimiques toxiques.

Les incivilités et leurs conséquences

4. Les sacs d'ordures ménagères sortis en dehors des heures de collecte

9 000 000 de sacs d'ordures sont déposés chaque année sur les trottoirs de Metz! Ce chiffre est d'autant plus effrayant lorsque certaines personnes irrespectueuses sortent leurs déchets en dehors des heures de présentation autorisées pour la collecte. Des sacs sont ainsi en permanence sur le domaine public. De plus, lorsque ces sacs sont mal fermés, les matières grasses contenues se répandent sur le trottoir et entachent le paysage.

Le saviez-vous?

- 68 € c'est le montant de la contravention en cas de non-respect.
- 1,2 kg de déchets par jour et par habitant.
- En 2011, chaque habitant de Metz Métropole a produit 581 kg de déchets.
- C'est la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole qui collecte nos déchets.



Présentation du programme pédagogique « De l'école de la propreté à l'éveil à la citoyenneté »

« De l'école de la propreté à l'éveil à la citoyenneté » est un programme accessible à tout public, de la maternelle jusqu'au collège. En effet, les thématiques abordées couvrent des problématiques qui apparaissent hélas dès le plus jeune âge et que l'on retrouve inéluctablement après l'adolescence. Parallèlement à une approche liée à la prévention et à la gestion des déchets, ce programme a pour objectif de sensibiliser ce public au respect, à la préservation du cadre de vie et plus largement à la citoyenneté, garant du bien vivre ensemble.

Les thématiques proposées permettent d'aborder avec les enfants, au-delà des visuels présentés, des « fléaux » beaucoup plus généraux, tels que le geste devenu trop banal de jeter par terre, vouloir se soustraire à un devoir citoyen ou encore enfreindre simplement la loi sans se soucier des conséquences.

Les outils de ce programme sont soigneusement conçus pour stimuler et favoriser l'implication de chaque acteur qui s'en saisit et servir de support pour lancer une démarche concrète au sein de sa structure. Ainsi, chaque projet pourra prendre forme, soit de manière autonome (uniquement en lien avec les enseignants, accompagnateurs et le médiateur propreté), soit de manière assistée (via l'intervention d'un animateur propreté).

Dans le cadre d'un projet de classe, l'enseignant pourra utiliser ces contenus pour illustrer un programme ou bien construire avec les enfants une action concrète (campagne d'affichage, atelier théâtre, café citoyen, sensibilisation de proximité, arts plastiques, etc.).

Dans le cas d'une intervention ponctuelle d'un animateur pédagogique, l'approche ludique et/ou environnementale sont des moyens pour capter l'attention des enfants, les sensibiliser à ces questions et ouvrir la voie vers l'éco-citoyenneté.

Les ambitions de ce programme sont de :

- sensibiliser les enfants au respect de l'environnement ;
- développer la notion de citoyenneté ;
- favoriser leur implication via la participation à un projet de groupe.

Présentation du programme pédagogique « De l'école de la propreté à l'éveil à la citoyenneté »

Références au « Socle commun de connaissances et de compétences »

Le « socle commun de connaissances et de compétences » présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire. Introduit dans la loi en 2005, il rassemble l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen. Le socle s'organise en sept grandes compétences : chacune est composée de connaissances essentielles, de capacités à les utiliser et d'attitudes indispensables tout au long de sa vie, comme l'ouverture aux autres, la curiosité, la créativité, le respect de soi et d'autrui. Ce socle doit permettre la poursuite d'études, la construction d'un avenir personnel et professionnel et surtout la préparation à l'exercice de la citoyenneté

Le contenu du programme pédagogique « De l'école de la propreté à l'éveil à la citoyenneté » trouve un écho intéressant soit en illustration soit en enrichissement dans ce socle dans un certain nombre de compétences telles que :

Compétence 1: maîtrise de la langue française

L'élève est capable de :

- comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient
- capacité à lire et comprendre des textes variés
- maîtrise de l'expression orale
- enrichissement du vocabulaire

Compétence 3 : les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique

L'élève est capable de :

- pratiquer une démarche d'investigation : savoir observer, questionner
- mettre à l'essai plusieurs pistes de solutions
- manipuler et expérimenter, formuler une hypothèse et la tester, argumenter
- maîtriser des connaissances dans divers domaines scientifiques
- agir dans une perspective de développement durable

Compétence 4 : la maîtrise des techniques usuelles**de l'information et de la communication L'élève est capable de :**

- utiliser l'outil informatique pour s'informer, se documenter, présenter un travail
- utiliser l'outil informatique pour communiquer

Compétence 6 : les compétences sociales et civiques

Il s'agit de maîtriser, comme individu et comme citoyen, les règles élémentaires de la vie en société et de les mettre en œuvre dans le cadre scolaire. L'élève acquiert des repères dans plusieurs domaines :

- respecter les autres
- les droits et les devoirs du citoyen
- prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue
- les notions de responsabilité et de liberté et le lien qui existe entre elles

Compétence 7: l'autonomie et l'initiative**L'élève est capable de :**

- s'impliquer dans un projet individuel ou collectif

Egalement en lien avec les programmes :

- *La matière : Les déchets : réduire, réutiliser, recycler.*
- *Les êtres vivants dans leur environnement : L'adaptation des êtres vivants aux conditions du milieu.*

Les outils et interventions proposés

Le jeu de l'Oie « Chassons les incivilités ! »

Type d'activité Jeu de plateau.

Objectifs Utiliser le jeu comme clé d'entrée d'une sensibilisation à la propriété urbaine et à l'éco-citoyenneté.

Principe Mettre en jeu le parcours d'un enfant dans la rue et lui montrer les conséquences des 7 incivilités. Il est primordial de faire vivre le jeu lors de l'animation. Créer une histoire. Donner des exemples concrets de situations courantes.

Durée 1h – 1h 30.

Lieu Extérieur (si météo favorable), classe ou salle de gymnastique (prévoir une surface de 30 m²).

Déroulé De 4 à 8 joueurs ou plus en équipe ou hors plateau. Règles classiques du jeu de l'Oie. Le joueur doit faire un compte juste sur la case « Arrivée » (à voir selon le public).



Les outils et interventions proposés

Le jeu des 6 familles

Type d'activité Jeu de cartes.

Objectifs Grâce à des visuels simples, cette activité permet d'associer chaque incivilité à son bon geste, à ses conséquences ou à son mode de traitement. Le but étant de montrer aussi l'action de la collectivité.

Durée 45 minutes – 1h.

Lieu Classe.

Public visé / effectif Élémentaire (8 à 11 ans) 12 élèves maxi.

Déroulement Les agents de la Brigade Propreté avec l'aide des enseignants créent environ quatre à cinq groupes. La distribution d'un jeu de cartes est effectuée pour chaque groupe. Ce jeu consiste à rassembler les 7 différents membres d'une même famille. Adaptées au thème des incivilités, les familles représentent les bons gestes, les impacts et leur mode de traitement. Ce jeu permet une bonne introduction pour l'intervention. Les intervenants échangent avec les élèves et mettent en relation le jeu et la réalité de terrain.



Les outils et interventions proposés

« La course à la poubelle »

Type d'activité Ramassage de déchets propres.

Objectifs :

- sensibiliser les enfants au maintien de la propreté de l'espace public ;
- démonstration du métier d'agent d'entretien de la voie publique.

Durée 20 minutes.

Lieu Cour d'école.

Public visé / effectif Maternelle / élémentaire 3-11 ans (animation qui s'adapte en fonction de l'âge) 8 élèves maxi

Déroulement La cour a été préalablement salie avec des déchets propres. Les enfants vont donc la nettoyer de la même manière qu'un agent d'entretien de la voie publique. Pour cela, il est fourni aux élèves des gants, des pinces et deux chariots (poubelles sur roulettes). Les consignes suivantes sont données :

- ne pas ramasser avec les mains ;
- ne pas courir avec les pinces ;
- ne pas lever les pinces vers les camarades.



Les outils et interventions proposés

« Qui suis-je ? »

Type d'activité Devinettes avec réponses.

Objectifs Faire connaître le travail effectué par les agents de la Propreté Urbaine, repérer et comprendre l'utilisation des véhicules de nettoiement et respecter leur activité.

Durée 45 minutes – 1h.

Lieu Classe (vidéoprojecteur si disponible ou surface de projection nécessaire).

Public visé / effectif Élémentaire 8-11 ans
6 élèves maxi.

Déroulement Les photos des principaux véhicules ou outils utilisés au sein du service de la Propreté Urbaine sont affichées sur un vidéoprojecteur, puis par le biais d'une devinette, les enfants doivent retrouver le véhicule approprié. Après avoir donné et écrit le nom du véhicule, l'intervenant rappelle l'utilité et les différentes caractéristiques de celui-ci, nombre de véhicules dans la commune, capacité de la benne, raison de son intervention, carburant utilisé, etc.



Les outils et interventions proposés

L'intervention classique du médiateur

Type d'activité Questions/réponses.

Objectifs:

- sensibiliser les enfants au maintien de la propreté de l'espace public ;
- sensibiliser plus largement à la protection de l'environnement et du respect de la nature.

Durée 1h.

Lieu Classe (vidéoprojecteur si disponible ou surface de projection nécessaire).

Public visé / effectif Élémentaire 1 classe.

Déroulement Fondé essentiellement sur l'interaction avec les jeunes, le médiateur intervient au sujet de l'impact environnemental des incivilités, pour montrer aux élèves que leurs gestes ont des conséquences sur la nature. Des questions sont posées à la classe, sur des thèmes divers tels que « Savez-vous combien de chewing-gums sont jetés au sol chaque jour ? ». Cette animation permet d'aborder d'une façon générale les activités de la Propreté Urbaine et de sensibiliser à la problématique du geste devenu trop banal de jeter. Ce jeu est par habitude proposé aux élèves du cycle 3, ou à ceux ayant déjà été sensibilisés par le service. Cette intervention s'intègre aussi parfaitement dans le programme de Science de la Vie et de la Terre sur le temps de dégradation des déchets, la matière, les déchets (réduire, réutiliser, recycler) ou les êtres vivants dans leur environnement (l'adaptation des êtres vivants aux conditions du milieu).



Les outils et interventions proposés

« Mémo-propreté »

Type d'activité Jeu de société.

Objectif Fixer via le jeu les acquis des enfants.

Durée 1h.

Lieu Classe

Public visé / effectif Maternelle / élémentaire 12 élèves.

Déroulement Ce jeu de cartes destiné aux enfants du cycle 1 ou 2 a pour objectif de connaître les incivilités et les bons gestes. Les règles du jeu de Mémo sont assez simples. Un jeu de Mémo est composé d'un nombre donné de paires identiques de cartes imaginées. Toutes les cartes partagent un dos et des dimensions identiques qui empêchent qu'elles puissent être reconnues une fois retournées. Au début d'une partie, les cartes sont mélangées puis sont disposées retournées. Chaque joueur, à tour de rôle, retourne deux cartes. Si les deux cartes retournées sont associées, le joueur gagne, sinon il passe son tour en remettant les cartes sur la table face cachée. Le but du jeu est de collectionner le plus grand nombre de cartes possibles, ce qui est obtenu en mémorisant au mieux l'emplacement de chaque carte précédemment retournée.



Les outils et interventions proposés

« Chasse aux crottes »

Type d'activité Jeu de plateau.

Objectifs Utiliser le jeu comme vecteur pour faire comprendre la citoyenneté aux enfants.

Durée 20 – 40 minutes.

Lieu Classe, gymnase ou salle de jeux.

Public visé / effectif Élémentaire
6 élèves.

Déroulement Sous la même forme que le jeu du Cluedo, les enfants doivent trouver « le coupable » parmi le père, la mère, la fille, le fils, le grand-père, la grand-mère et l'oncle, en l'associant avec un chien (qui fait référence à l'arme dans la version Cluedo) dalmatien, yorkshire, caniche, berger allemand, bouledogue, chihuahua, doberman, ainsi que le lieu qui est une place ou une rue de Metz.



Les outils et interventions proposés

« Chargement Casse-Tête »

Type d'activité Jeu de logique.

Objectif Faire preuve de logique pour charger la benne avec les dépôts sauvages.

Durée 15 minutes.

Lieu Classe.

Public visé / effectif Élémentaire 1 à 9 élèves.

Déroulement C'est un puzzle que les enfants doivent reconstruire grâce aux 11 pièces. Ils insèrent tour à tour un encombrant dans la benne (sur le panneau aquilux).



« La Cocotte Propreté »

Type d'activité Jeu de construction et questions/réponses

Objectif construire la cocotte pour pouvoir poser et répondre aux questions abordées précédemment.

Durée 20 minutes

Lieu Classe

Public visé / effectif Élémentaire
20-30 élèves

Déroulement L'animateur construit avec les enfants la cocotte grâce à des pliages successifs. Ensuite, il leur montre comment la faire fonctionner, puis ils se posent les questions entre eux en jouant à la cocotte: dire un nombre, choisir une couleur et répondre à la question.



Les visites de site (sur demande)

- Centre d'exploitation du pôle Propreté urbaine (7 rue Dreyfus-Dupont);



La Ville de Metz souhaite, au travers de ce livret éducatif, informer et sensibiliser les enseignants et animateurs sur les gestes quotidiens que les enfants peuvent accomplir pour une ville plus propre et donc plus belle. La gestion des déchets et de la propreté des rues ne sont plus l'apanage unique des agents de la collectivité publique.

Vous pouvez nous aider à communiquer auprès des enfants pour qu'ils soient, demain, des citoyens responsables et conscients que le civisme peut apporter beaucoup au cadre de vie de leur commune.

Ils auront la possibilité d'aider la collectivité à construire une ville exemplaire où il fait bon vivre.

En modifiant les comportements, les agissements de tout un chacun en matière de propreté, il est possible d'optimiser les ressources environnementales et financières.

Un grand merci à vous, professionnels de l'éducation aux jeunes enfants, de nous aider à faire passer le message.

Pour nous contacter

Pôle Propreté Urbaine
Ville de Metz
Mégane Hitzges – Coordinatrice des actions pédagogiques
03.87.55.83.19 – 06.27.13.45.50
mhitzges@mairie-metz.fr

Allo Mairie :

 **N°Vert 0 800 891 891**
SERVICE ET APPEL GRATUIT



metz.fr